

□ La comptabilité de mon asso

15 mai/19 juin/20 novembre 2025 - Landivisiau

Formations / Prendre des responsabilités dans une association

Objectifs

Permettre aux participants de :

1 - Mettre en place une comptabilité fiable : accéder aux principes de base en comptabilité

Comprendre la logique et les objectifs de la comptabilité

Distinguer la comptabilité de trésorerie de la comptabilité d'engagement

Choisir la méthode comptable de son association en fonction du volume des écritures, des obligations de l'association

Mettre à jour ou découvrir la réglementation liée à la comptabilité associative

Mettre en œuvre des mouvements comptable sur l'outil choisi par chacun - proposition d'un tableur permettant un traitement efficace et fiable des opérations comptables

2 - Analyser la comptabilité - comprendre pour commenter ce que disent les chiffres

Comprendre ce dont la comptabilité permet de rendre compte, les informations auxquelles on accède en faisant et en lisant des comptes

Appliquer le nouveau plan comptable associatif

Répondre aux exigences réglementaires de la valorisation des contributions volontaires en nature

Apprécier leur impact sur la réalité de ce que l'association met en œuvre en termes de moyens humains et matériels

Choisir une méthode de valorisation - Outils dédiés

Mettre en œuvre sur tableur

3- Mettre en œuvre la comptabilité - Exploiter la comptabilité - Construire un discours sur les comptes en vue de leur présentation (orale et écrite)

Résoudre les difficultés rencontrées - Trouver des réponses aux questionnements techniques, de saisie des écritures, de respect du plan comptable

Savoir en rendre compte

Rédiger l'annexe aux comptes

Mettre en forme l'ensemble des documents comptables sous la forme d'un rapport financier

A l'issue du module en 3 sessions, les stagiaires sont capables de :

- Utiliser un tableur ou un outil de tenue comptable simple
- Saisir les enjeux d'une comptabilité fiable à l'interne et à l'externe de l'association
- Comprendre le sens des chiffres et les mettre en rapport avec l'activité, leur compte rendu
- Analyser la capacité et les fragilités éventuelles de l'association
- Réaliser un compte de résultat, un bilan, une annexe
- Être en conformité avec la réglementation comptable associative
- Résoudre les questionnements tant techniques, réglementaires et statutaires relatifs à la comptabilité

Évaluation de la formation : questionnaire d'évaluation à chaud et à froid (envoyé 1 mois après la formation), quiz d'évaluation des compétences.

Contenu

- La comptabilité associative - Quelles obligations - Pourquoi - Envers quels interlocuteurs l'association est-elle obligée - De quoi rend-elle compte en établissant ses comptes annuels - Que dit la réalité comptable ?
- Le vocabulaire de la comptabilité : vu, expliqué, pratiqué et évalué au fur et à mesure des trois sessions du module
- Le plan comptable associatif : le comprendre, approcher les différentes classes de comptes - à quoi correspondent-elles - que nous aident-elles à traiter, à organiser, à saisir - Pour quelles raisons la nomenclature des comptes est-elle préconisée - Quelles informations délivrent les comptes
- Distinguer les différentes opérations comptables : le débit / le crédit - les encaissements - les décaissements. Les dates

- d'ouverture et de clôture d'exercice comptable – la durée d'un exercice – quel choix et comment le modifier réglementairement
- Distinguer charges et produits
 - Le compte de résultat : à quoi cela correspond
 - Le bilan : de quoi parle-t-on
 - Quelle est la différence entre les deux : en quoi se complètent-ils
 - Savoir les réaliser – Etablir les reports à nouveau
 - Les comptes de la classe 8
 - Que permettent-ils de mettre en évidence
 - Pourquoi sont-ils devenus réglementairement obligatoires
 - Comment les établir - De quels outils se doter pour parvenir à les comptabiliser – Adopter une méthodologie
 - Comment évaluer les prêts, les mises à disposition, les échanges
 - L'annexe comptable : une nouvelle obligation
 - Que doit-elle revêtir – Comment la rédiger – Quelques exemples concrets – Mise en pratique
 - => Produire un rapport financier complet : compte de résultat + bilan + annexe
 - S'informer sur les obligations de publicité des comptes – A quelle réalité celles-ci répondent
 - Outils tableurs fiables de comptabilité associative – explication et conseils d'utilisation – explication du plan comptable associatif et mises à jour récentes – les comptes de valorisation du bénévolat – comptes de résultat – bilan – préparer les outils pour tenir à jour ces éléments dans l'association
 - Utiliser le tableur : exercices pratiques, respecter le plan comptable, présenter ses résultats, difficultés, recherche de solutions, échanges de pratiques et mise en commun
 - Ateliers – exercices pratiques de saisie – de vérification de l'utilisation d'un tableur – incrémentation des écritures – exercice de valorisation des contributions volontaires – exercices d'interprétation d'un compte de résultat – d'un bilan : construire le discours qui accompagne les comptes : mise en forme écrite et orale

18h

Méthodes & moyens pédagogiques

Cours théorique accompagné d'exercices pratiques

Partage et échange d'expériences

Apports fournis à travers une large documentation

Effectif formé : 8 personnes maximum

Pré-requis attendus pour la formation : être salarié-e, bénévole, stagiaire ou volontaire d'une association

Coût

Bénévoles : adhésion à jour

Salarié-es : 800€ + adhésion à jour

Volontaires en service civique : adhésion à jour

Repas et hébergement non pris en charge.

Possibilité de rester déjeuner sur place.

Animateur·rice(s)

Valérie Bellot, consultante vie associative

Date(s) et lieu

Jeu-dis 15 mai -19 juin – 20 novembre 2025

9h30-12h30 / 13h30-16h30

Espace France Service – 36 Rue Georges Clemenceau - 29400 Landivisau

Repas et hébergement non pris en charge.

Possibilité de rester déjeuner sur place.

Informations

Délais d'inscription :

- pour les bénévoles / les volontaires : au plus tard 7 jours avant la date de début de l'action de formation
- pour les salarié-es : au plus tard 30 jours avant la date de début de l'action de formation

La formation prévoit 3 modules. Si vous souhaitez intégrer la formation en cours d'année, merci de nous contacter avant de vous inscrire.

Si vous êtes en situation de handicap et que vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour participer à la formation, merci de contacter le référent handicap, Andrea Lauro, lors de votre demande d'inscription.

02 98 63 71 91 / formation@resam.net



**77 % des
participant-e-s sont
très satisfait-e-s**



**Moyenne des notes
attribuées par les
participant-e-s sur la
formation**

Chiffres 2024

L'association RESAM est une association loi 1901 agréée d'éducation populaire
MJC - 7 place du Dossen - 29600 Morlaix - 02.98.88.00.19
e.mail : formation@resam.net Site Internet : www.resam.net
Siret : 52833335400017 - Non soumis au Régime de la TVA
Numéro de déclaration d'activité en tant que prestataire de formation : 53 29 08897 29